



PROFESSIONNELS, RECYCLEZ RESPONSABLE !

VOUS EXERCEZ UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

Déclarez-vous auprès de ProActiv, notre service dédié aux professionnels et en quelques clics accédez à votre espace personnel.



Une question ? Contactez-nous :
05 57 55 86 69
proactiv@smicval.fr



SUIVEZ VOTRE ACTIVITÉ EN TEMPS RÉEL (NOMBRE DE PASSAGES, FACTURATION...) DEPUIS VOTRE COMPTE PERSONNEL !

MON-ESPACE.SMICVAL.FR

Vous n'avez pas encore de compte ?
Créez-le en quelques clics !
Il vous permet de :

- Prendre RDV pour vous rendre en Pôle Recyclage
- Accéder à tous les services (suivi des demandes, inscriptions aux formations...)
- Disposer de votre carte dématérialisée sous la forme d'un QR code.

Nos agents sont à votre disposition pour vous accompagner, n'hésitez pas à les solliciter !



Contact : www.smicval.fr
05 57 84 74 00



VOTRE OFFRE DE SERVICE EN PÔLE RECYCLAGE

DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2023

NÉO
SMICVAL

VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC
ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI !

LES PÔLES RECYCLAGE ET VOUS



Déposez vos déchets jusqu'à 7 fois par an sans coût supplémentaire.

Désormais, vos 7 premiers passages en Pôle Recyclage sont inclus dans la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que vous payez avec votre taxe foncière. À compter du 8^e passage :

- vous serez facturé pour chaque passage supplémentaire, selon votre type de véhicule et sans distinction de statut (particulier, professionnel, commune...).
- selon ce que vous déposez en Pôle Recyclage, la tarification sera différenciée.

Voici la grille tarifaire pour chaque passage supplémentaire et au-delà du seuil annuel (7 passages) :

| TARIF PAR PASSAGE (À PARTIR DU 8 ^e PASSAGE) | | | |
|--|---------------|----------|-------------------------------|
| Type de véhicule | Flux triables | Végétaux | Déchets enfouis (Tout venant) |
| Véhicule Léger (VL) | 10 € | 16 € | 14 € |
| VL + Remorque | 25 € | 36 € | 30 € |
| Camion / fourgon | 100 € | 132 € | 109 € |

→ Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023 vous avez droit à 7 passages. Dès 2024, vos 7 passages seront pour l'année complète.



Donnez ou adoptez des objets et matériaux en illimité.

Si vous venez en Pôle Recyclage pour donner et/ou reprendre des objets et matériaux au sein des Mini SMICVAL Markets, vos passages ne seront pas comptabilisés.

Donnez les objets ou matières qui sont encore en bon état, dont vous n'avez plus l'utilité, et prenez ce que vous voulez, sans restriction et gratuitement.

Vous pouvez également récupérer de la ressource en Pôle Recyclage ! Palettes, caisses en bois, tourets, restes de peinture, meubles... vous voyez quelque chose qui vous intéresse ? Servez-vous !

Les objectifs ?



Réduire la quantité de déchets enfouis



Favoriser le réemploi



Limiter le gaspillage



Les végétaux ne sont pas des déchets !

Les végétaux sont des ressources essentielles à la vie de notre sol et à la nourriture de la terre en matière organique. Plutôt que les déposer en Pôle Recyclage, nous vous invitons à valoriser et à recycler vos végétaux directement dans votre jardin : mulching, tonte sans sac, paillage, broyat... les alternatives sont multiples et faciles à adopter !

À partir de votre 8^e passage, si vous venez en Pôle Recyclage pour déposer des végétaux (branchages, tailles de haie, bois...), vous serez facturé. (voir tableau volet gauche)

→ Si vous venez uniquement acheter du compost, nous ne vous comptabiliserons pas de passage.



Depuis Novembre 2022, vos tontes et feuilles de jardin ne sont plus acceptées en Pôle Recyclage.

Le saviez-vous ?

75 % des usagers particuliers viennent en Pôle recyclage entre 1 et 7 fois par an.

40% des usagers particuliers n'utilisent jamais le service.

Lors de ma venue, je trie et je regroupe mes apports.

Ensemble, soyons solidaires : donnons et réutilisons nos objets.

Pour notre avenir à tous, soyons responsables : réduisons collectivement le volume de nos déchets.

Le SMICVAL vous propose :

- Des formations au compostage et au jardinage écologique
- Des soutiens financiers pour l'achat d'un kit ou d'une tondeuse mulching, le broyat de végétaux à domicile ou encore la plantation de haies vives et diversifiées.

Plus d'infos sur www.smicval.fr ou au 05 57 84 74 00